

# LA CRISE DU CORONAVIRUS

## Dépendance : quelle continuité de service pour l'aide à domicile ?

### SENIORS

La priorité est donnée aux personnes les plus isolées et nécessitant une aide quotidienne.

Fabien Arnaud

farnaud@midilibre.com

Les personnes âgées qui bénéficient d'une aide à domicile se retrouvent, pour certaines, privées de la visite quotidienne de leur auxiliaire de vie. Conséquence des mesures prises pour contenir la propagation du coronavirus. Une Montpelliéraine signale ainsi que son père de 86 ans, qui souffre de quelques troubles cognitifs, et vit seul à Castelnau-le-Lez, ne bénéficie plus de sa prestation habituelle : le soutien d'une professionnelle de l'association Présence verte, une heure trente par jour.

#### « Devoir moral »

« Du jour au lendemain, suite aux mesures de confinement, il n'y a plus aucune aide pour les personnes âgées semi-autonomes, constate-t-elle. Mon père ne sait pas faire une lessive, je ne sais pas ce qu'il mange. L'auxiliaire de vie est un lien, pour lui qui est désorienté. » Elle voit dans cette situation un défaut de « devoir moral et civique ». De son côté, Présence verte indique avoir pris des me-

sures « en cohérence avec les consignes gouvernementales de manière à ce que nos salariés ne soient pas les vecteurs de l'épidémie, et de préserver nos clients du contact avec le virus. » Parmi ces dispositions : la « priorisation des prestations à domicile auprès des personnes dépendantes et/ou isolées, ayant besoin d'une aide pour accomplir les gestes essentiels du quotidien. » Présence verte souligne en outre ses « contacts téléphoniques très réguliers auprès des clients et de leurs familles ».

ADMR 34, autre réseau de services à la personne, s'est également adapté au contexte sanitaire. « Depuis le début de la semaine, la priorité est donnée aux publics plus dépendants, isolés ou désorientés, précise Sylvie Louriac, directrice générale. Chez les personnes qui n'ont pas le soutien de leur famille ou d'aidants, nous maintenons les interventions à domicile. » Lundi, ADMR 34 réadaptera son plan de continuité d'activité. « Nous rappellerons les personnes qui ne sont pas ultra-prioritaires pour leur proposer des interventions à domicile, quitte à les espacer. »



« Que nos salariés ne soient pas les vecteurs de l'épidémie. »

DR

#### « Bataille » pour des masques

**PROTECTION** Sylvie Louriac, directrice générale d'ADMR 34, souligne l'engagement du réseau de services à la personne pour équiper ses auxiliaires de vie des équipements nécessaires, afin de se protéger du virus. « C'est compliqué, pour le secteur des aides à domicile. J'ai pu récupérer aujourd'hui (vendredi, NDLR) 4 500 masques auprès du conseil départemental, mais l'ADMR 34 compte 2 500 salariés sur l'Hérault. » La responsable affirme : « Notre grande bataille, actuellement, est d'obtenir des masques, des surblouses, des gels hydro-alcooliques. » Autant de moyens importants pour des professionnels qui se trouvent quotidiennement au contact de nombreuses personnes fragiles.